

FONDATION D'ENTREPRISE ESPACE ECUREUIL
Fondation d'entreprise régie par la Loi 87-571 du 23/7/1987
Autorisation Préfectorale du 9 /12/2003
Siège Social : 3, place du Capitole
31000 TOULOUSE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
En date du 26 mai 2015

L'an deux mille quinze,
Le vingt-six mai à quinze heures trente,
A Toulouse, dans les locaux de la Caisse d'Epargne de Midi Pyrénées, 42 rue du
Languedoc, 31000 TOULOUSE.

Le Conseil d'administration s'est réuni sur convocation du Président.

Sont présents et ont émarginé le Registre de Présence :

- Pierre CARLI, Président de la Fondation
- Julie BASDEVANT, Secrétaire de la Fondation
- Bernard ROUX, administrateur
- Philippe CHIAPELLO, représentant du Comité d'entreprise
- La Mairie de Toulouse représentée par Marie DEQUE

Le cabinet KPMG Commissaire aux comptes titulaire représenté par Ludovic GRONDIN
participe également à ce conseil ainsi que le cabinet GRANT THORNTON, Cabinet
comptable représenté par Martine LABADIE.

Est représentée

- Françoise MARCOURT représentée par Pierre CARLI

Sont absents et excusés :

- Jean-Louis CURTIL, Trésorier de la Fondation
- La DRAC représentée par Mme Marie-Béatrice ANGELE
- Le Rectorat représenté par Mme Brigitte QUILHOT GESSEAUME

Assistent également à la réunion

- Sylvie CORROLER,
- Frédéric JOURDAIN,
- Marie XUEREB.

Les administrateurs présents représentant plus de la moitié, ceux-ci peuvent valablement
délibérer.

Pierre CARLI préside la séance en sa qualité de Président du conseil d'administration :
Il rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation du précédent PV ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Changement du représentant du personnel ;
- Rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions ;
- Approbation des comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Point sur l'actualité 2015 de la Fondation ;
- Questions diverses.

1. Approbation de précédent procès-verbal

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est soumis à l'approbation des administrateurs.

Le précédent procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Nomination d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'administration nomme, pour la durée du mandat restant à courir, Madame Julie BASDEVANT, en remplacement de Monsieur Christophe COSTES qui a démissionné de son mandat d'administrateur lors du Conseil d'administration en date du 23 décembre dernier et de son poste de secrétaire de la Fondation.

Le Conseil adopte cette résolution à l'unanimité et lui souhaite la bienvenue.

3. Changement de représentant du personnel

Le Président informe le Conseil que le représentant du personnel a changé : Philippe CHIAPELLO a été désignée en remplacement de Sophie MAGNANI pour la durée du mandat restant à courir.

Le conseil d'administration prend acte du changement et lui souhaite la bienvenue.

4. Examen des comptes annuels (rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014; Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, rapport spécial des conventions réglementées et approbation des comptes).

Le Président donne la parole à Sylvie CORROLER pour la présentation de l'activité de la Fondation au cours de l'exercice 2014.

En 2014, la Fondation a organisé les expositions suivantes :

- Les cadavres sont exquis, jusqu'au 19 janvier 2014
- Jun Nguyen-HATSUSHIBA, février – mars, en partenariat avec le festival Made In Asia
- Dessine-moi un mot, le projet pédagogique : avril – mai
- SMOLL, Oh c'est épatant : mai – juin
- Aïcha HAMU : exposition d'été
- Emilie FAÏF : octobre – novembre – décembre, exposition mère du projet pédagogique 2014 – 2015
- Hortense Soichet, toute l'année, résidence photographique au siège social de la banque

Puis il donne la parole à Martine LABADIE du cabinet comptable, qui expose les comptes :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

Le total des produits d'exploitation s'élève à la somme de 401 972 € contre 408 065 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 398 940 € contre 386 242 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 3 032 € contre 21 823 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 809 € contre 3 836 € pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 4 841 € contre 25 659 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 4 841 € contre un excédent de 25 659 € pour l'exercice précédent et le total du bilan de la Fondation s'est élevé au 31 décembre 2014 à la somme de 164 806 € contre 176 471 € pour l'exercice précédent.

Enfin, le Président donne la parole à Ludovic GRONDIN :

Il informe le Conseil de la certification des comptes de l'exercice écoulé et présente le rapport sur les comptes. Il présente également le rapport sur les conventions réglementées et rappelle qu'aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31/12/2014.

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014 le Conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés.

Le Conseil d'administration approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Le Conseil d'administration, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune nouvelle convention nouvelle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

5. Affectation du résultat

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'affecter le résultat de l'exercice qui se traduit par un bénéfice de 4 841 € en totalité au report à nouveau.

6. Point sur l'actualité 2015 de la Fondation

Sylvie CORROLER présente la programmation à venir pour l'année 2015 :

- A partir du 15 janvier, exposition « Ma vie avec toi »
- Du 21 mars au 25 avril 2015, exposition « Foudin » de l'artiste Tan WEI KONG
- En mai 2015, exposition pédagogique « Tu sais, c'est vivant »
- Sarah Jérôme et Michel Thamin dans le cadre de Cahors Juin Jardins (la Fondation, fermée pour travaux travaille hors les murs pour la période estivale)
- d'octobre à décembre : Idée - Expérience - Nature (art conceptuel, art minimaliste), au 42, rue du Languedoc
- En fonction de l'avancée des travaux place du Capitole, la fondation organisera une exposition de janvier à mars 2016 au 42 rue du Languedoc.

Le Conseil d'administration en prend acte.

7. QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président



Un administrateur



FONDATION D'ENTREPRISE ESPACE ECUREUIL
Fondation d'entreprise régie par la Loi 87-571 du 23/7/1987
Modifiée art 19 - Autorisation Préfectorale du 9 /12/2003
Siège Social : 3 place du capitole
31000 TOULOUSE

**RAPPORT de GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

I FAITS MARQUANTS

Au cours de l'exercice 2014,

- Le Conseil d'administration a pris acte :
 - du changement de représentant de la Mairie de Toulouse, désormais représentée par Madame Marie DEQUE en remplacement de Madame Sonia RUIZ
 - du changement de représentant du personnel, désormais représenté par Madame Sophie MAGNANI en remplacement de Monsieur Philippe CHIAPELLO

- Le Conseil a également pris acte du départ d'un administrateur, Monsieur Christophe COSTES, dont le poste est resté vacant.

- Enfin, il a été décidé par le Conseil d'administration de renouveler les mandats des administrateurs suivants pour une durée de cinq ans:
 - Madame Marie DEQUE, représentant la Mairie de Toulouse
 - Madame Brigitte QUILHOT-GESSEAUME, représentant le Rectorat
 - Madame Marie-Béatrice ANGELE, représentant la DRAC

II SITUATION ET ACTIVITE DE LA FONDATION

En 2014, la Fondation a organisé les expositions suivantes :

- Les cadavres sont exquis, jusqu'au 19 janvier 2014
- Jun Nguyen-HATSUSHIBA, février – mars, en partenariat avec le festival Made In Asia
- Dessine-moi un mot, le projet pédagogique : avril – mai
- SMOLL, Oh c'est épatant : mai – juin
- Aïcha HAMU : exposition d'été
- Emilie FAÏF : octobre – novembre – décembre, exposition mère du projet pédagogique 2014 – 2015
- Hortense Soichet, toute l'année, résidence photographique au siège social de la banque

Perspectives d'avenir :

Le programme des expositions pour l'année 2015 est le suivant :

- A partir du 15 janvier, exposition « Ma vie avec toi »
- Du 21 mars au 25 avril 2015, exposition « FOU DIN » de l'artiste Tan WEI KONG
- En mai 2015, exposition pédagogique « Tu sais, c'est vivant »
- Sarah Jérôme et Michel Thamin dans le cadre de Cahors Juin Jardins (la Fondation, fermée pour travaux travaille hors les murs pour la période estivale)
- d'octobre à décembre : Idée - Expérience - Nature (art conceptuel, art minimaliste), au 42, rue du Languedoc
- En fonction de l'avancée des travaux place du Capitole, la fondation organisera une exposition de janvier à mars 2016 au 42 rue du Languedoc.

III RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

Le total des produits d'exploitation s'élève à la somme de 401 972 € contre 408 065 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 398 940 € contre 386 242 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 3 032 € contre 21 823 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 809 € contre 3 836 € pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 4 841 € contre 25 659 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 4 841 € contre un excédent de 25 659 € pour l'exercice précédent et le total du bilan de la Fondation s'est élevé au 31 décembre 2014 à la somme de 164 806 € contre 176 471 € pour l'exercice précédent.

IV PROPOSITION AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir affecter l'excédent de l'exercice s'élevant à 4 841 € en totalité report à nouveau.

V DELAIS DE PAIEMENTS ACCORDES PAR LES FOURNISSEURS :

Les informations prévues par les articles L.232-1 et D.441-4 du code de commerce concernant la décomposition à la clôture du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par échéance sont présentées dans le tableau suivant:

SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS de la FONDATION

	FOURNISSEURS	31/12/2013	31/12/2014
Ech 30 JOURS		19 438.89	12 721.64
ECH 60 JOURS		10 813.13	600.30
Ech au-delà		1 078.32	1 899.98
TOTAL		31 330.34	15 221.92

VI CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune nouvelle convention donnant lieu à application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

VII SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil examine ensuite la situation des mandats des Administrateurs et constate qu'aucun mandat n'est arrivé à expiration.

VIII SITUATION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Conseil examine ensuite la situation des mandats des membres du bureau et constate qu'aucun mandat n'est arrivé à expiration.

IX SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Conseil examine ensuite la situation des mandats des Commissaires aux comptes et constate qu'aucun mandat n'est arrivé à expiration.

X PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Fait à Toulouse, le 26 mai 2015

Pierre CARLI



Président

Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil
Fondation d'Entreprise régie par la Loi 87-571 du 23/7/1987
Modifiée art 19 - Autorisation Préfectorale du 9 /12/2003
Siège social : 3, place du Capitole, 31000 Toulouse.

COMPOSITION DU CONSEIL D'AMINISTRATION au 26/05/2015

Liste des administrateurs

- **Pierre CARLI** : Représentant légal du Fondateur CAISSE d'ÉPARGNE DE MIDI PYRENNES
Président de la Fondation
Adresse : 10 avenue Maxwell 31100 Toulouse
Profession : Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Midi Pyrénées

- **Jean-Louis CURTIL** : Trésorier de la Fondation et administrateur
Adresse : 53, rue des Paradoux 31000 TOULOUSE
Profession : retraité

- **Philippe CHIAPELLO** : administrateur, représentant du personnel
Adresse : 2, avenue Jean Rieux 31000 TOULOUSE
Profession : représentant du CE

- **Marie DEQUE** : Personne Déléguée Représentante de la Mairie de Toulouse
Adresse : place du Capitole 31000 TOULOUSE
Profession : Adjointe au Maire, déléguée au Tourisme

- **Brigitte QUILHOT-GESSEAU** : Personne Déléguée, Représentant du Rectorat
Adresse : RECTORAT Place Saint Jacques 31073 TOULOUSE CEDEX 7
Profession : Délégué académique à l'action culturelle du RECTORAT

- **Marie- Béatrice ANGELE** : conseiller technique
Adresse : DRAC 1, place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE
Profession : Conseiller pour les arts plastiques à la DRAC

- **Bernard ROUX**, administrateur
Adresse : 410, chemin de Nano 31370 RIEUMES
Profession : Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la CEMP

- **Françoise MARCOURT**: administrateur
Adresse : 10, avenue Maxwell 31100 TOULOUSE
Profession : Membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Midi Pyrénées

- **Julie BASDEVANT** : administrateur
Adresse : 10 avenue Maxwell 31100 TOULOUSE
Profession : Directeur de la communication de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées

Liste des membres du bureau

- Monsieur Pierre CARLI en qualité de Président
- Madame Julie BASDEVANT en qualité de secrétaire
- Monsieur Jean-Louis CURTIL en qualité de trésorier

Directeur Administratif

- Sylvie CORROLER



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil
3, place du Capitole - 31000 Toulouse
Ce rapport contient 20 pages
Référence : PSP - 152.024 RCA



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil

Siège social : 3, place du Capitole - 31000 Toulouse

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement des immobilisations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

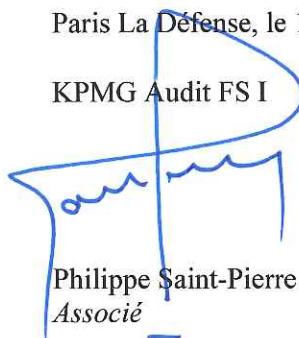
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés au Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 11 mai 2015

KPMG Audit FS I



Philippe Saint-Pierre
Associé

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	9 958	8 392	1 566	4 083	-2 517	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	118 299	39 431	78 868	77 719	1 149	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	128 257	47 823	80 434	81 801	-1 367	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	490		490	227	263	
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 000		1 000		1 000	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	77 255		77 255	70 837	6 418	
Charges constatées d'avance	5 626		5 626	23 607	-17 981	
TOTAL (II)	84 372		84 372	94 670	-10 298	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	212 629	47 823	164 806	176 471	-11 665	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	6 343	6 343	
Report à nouveau	92 708	67 049	25 659
Résultat de l'exercice	4 841	25 659	- 20 818
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	103 892	99 051	4 841
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 919	46 689	- 15 770
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	9 828	8 527	1 301
. Organismes sociaux	18 143	17 659	484
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 997	4 518	- 2 521
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	27	27	
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	60 914	77 420	- 16 506
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	164 806	176 471	- 11 665

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 630		1 630	5 999	- 4 369	-72,83
Chiffres d'affaires Nets	1 630		1 630	5 999	- 4 369	-72,83
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues			400 000	400 000		0,00
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			336	2 000	- 1 664	-83,20
Autres produits			6	66	- 60	-90,91
Total des produits d'exploitation			401 972	408 065	- 6 093	-1,49
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			193 293	200 032	- 6 739	-3,37
Impôts, taxes et versements assimilés			1 997	4 518	- 2 521	-55,80
Salaires et traitements			105 190	90 748	14 442	15,91
Charges sociales			37 779	34 564	3 215	9,30
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 311	7 586	- 275	-3,63
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			53 370	48 795	4 575	9,38
Total des charges d'exploitation			398 940	386 242	12 698	3,29
RESULTAT EXPLOITATION			3 032	21 823	- 18 791	-86,11
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 810	3 849	- 2 039	-52,97
Total des produits financiers			1 810	3 849	- 2 039	-52,97
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1	13	- 12	-92,31
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			1	13	- 12	-92,31
RESULTAT FINANCIER			1 809	3 836	- 2 027	-52,84
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			4 841	25 659	- 20 818	-81,13

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	403 782	411 914	- 8 132	-1,97
Total des charges	398 942	386 255	12 687	3,28
RESULTAT NET	4 841	25 659	- 20 818	-81,13
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail Immobilier				

Annexes légales

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 164 806,10 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 4 840,72 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

SOMMAIRE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	18
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE	18
REGLES ET METHODES COMPTABLES	18
CHANGEMENTS DE METHODE	19
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE	19
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	20
<i>Etat des immobilisations</i>	20
<i>Etat des amortissements</i>	21
<i>Etat des échéances des créances et des dettes</i>	22
<i>Charges à payer et avoirs à établir</i>	22
<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	23
<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	24
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	25
<i>Engagements financiers et autres informations</i>	25
<i>Droit individuel à la formation :</i>	25
<i>Engagements donnés :</i>	25
<i>Engagements reçus :</i>	25

Faits Caractéristiques de l'exercice

Ras

Evènements Significatifs Postérieurs à la Clôture

Ras

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément au plan comptable général (PCG) et aux principes comptables généralement admis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 ans
Site Internet	03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 06 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Oeuvres d'art: étant considéré comme ayant une utilisation indéterminable, ces oeuvres ne doivent pas être amortie. (Il n'existe pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que ces immobilisations procureront des avantages économiques)

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des cours

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque sont enregistrées à la valeur nominale

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Ras

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

La fondation avait été créée pour 5 ans à partir du 9 décembre 2003. A la suite de l'exercice clos le 31/12/13, le conseil d'administration a décidé de proroger la durée de la Fondation pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31/12/2018.

Le programme pluriannuel établi sur une durée de cinq ans s'élève à la somme de 2 000 000 euros que le fondateur, la caisse d'épargne, s'engage à verser selon le calendrier suivant :

- 1^{er} janvier 2014 = 400 000€
- 1^{er} janvier 2015 = 400 000€
- 1^{er} janvier 2016 = 400 000€
- 1^{er} janvier 2017 = 400 000€
- 1^{er} janvier 2018 = 400 000€

Six expositions ont été réalisées sur 2014 :

- Jun Nguyen Hatsushiba,
- Service éducatif, toute l'année et expo Dessine-moi un mouton
- Smoll, Oh c'est épatant
- Aïcha Hamu, Innsmouth
- Emilie Faïf
- Hortense Soichet, toute l'année, résidence photographique au siège social de la banque

Etat des immobilisations

	Valeur brute des Immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 958		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	20 781		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	91 574		5 944
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	112 355		5 944
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	122 313		5 944

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 958	9 958
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			20 781	20 781
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			97 518	97 518
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			118 299	118 299
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL			128 257	128 257

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	5 875	2 517		8 392
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	13 148	2 050		15 197
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	21 489	2 745		24 234
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	34 636	4 795		39 431
TOTAL GENERAL	40 511	7 311		47 823

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 517				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	2 050				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 745				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	4 795				
TOTAL GENERAL	7 311				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 490	1 490	
Charges constatées d'avance	5 626	5 626	
TOTAL GENERAL	7 117	7 117	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 919	30 919		
Personnel et comptes rattachés	9 828	9 828		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 143	18 143		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 997	1 997		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	27	27		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	60 914	60 914		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 206
Dettes fiscales et sociales	16 073
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	31 279

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	5 626	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	5 626	

Commentaires :

Les charges constatées d'avances concernent à 85% des frais engagés pour les expositions 2015.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	1 630
TOTAL	1 630

Engagements financiers et autres informations

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	4	

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 641€ HT et concerne intégralement la mission de contrôle légal des comptes et des diligences dues.

Droit individuel à la formation :

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi de 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Le volume d'heures de formation cumulées relatifs aux droits acquis et non exercées est de 240 heures au 31 décembre 2014 et se décompose, par salarié, de la manière suivante :

- Sylvie Corroler : 120 heures
- Julie Rouge : 120 heures

Engagements donnés :

Il n'existe aucun engagement significatif donné.

Engagements reçus :

Le programme pluriannuel établi sur une durée de cinq ans s'élève à la somme de 2 000 000 euros que le fondateur, la caisse d'épargne, s'engage à verser selon le calendrier suivant :

- 1^{er} janvier 2014 = 400 000€
- 1^{er} janvier 2015 = 400 000€
- 1^{er} janvier 2016 = 400 000€
- 1^{er} janvier 2017 = 400 000€
- 1^{er} janvier 2018 = 400 000€



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil
3, place du capitole - 31000 Toulouse

Ce rapport contient 3 pages

Référence : PSP - 152.025 RS



KPMG AUDIT FS I
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil

Siège social : 3, place du capitole - 31000 Toulouse

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Conformément aux dispositions statutaires de votre fondation nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées

- Nature et Objet : Prêt à usage de bail d'un local
- Modalités :

La Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées s'oblige à laisser la Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil jouir gratuitement d'un local situé 3, place du Capitole à Toulouse. A ce titre, la fondation n'a pas de redevance ni d'indemnité d'occupation ou d'autre contrepartie à verser.

Paris La Défense, le 11 mai 2015

KPMG Audit FS I



Philippe Saint-Pierre
Associé